MISSION 6E · FRANÇAIS · HOMOPHONES GRAMMATICAUX · P3

S’est plaint en CM2 : leçon, exercices et évaluation

Mission 6e

CM2 Difficulté ★★★ 35 min Objectif : écrire s’est plaint Vidéoprojection

Compétence visée (programme) : Écrire s'est plaint

Nova te résume l'essentiel

- Nova te rappelle que « s’est » appartient souvent à un verbe pronominal : il se plaint, puis il s’est plaint.
- Dans « s’est plaint », « plaint » est le participe passé du verbe « se plaindre ».

- Pour choisir entre « s’est » et « c’est », cherche si la phrase raconte l’action d’une personne ou si elle présente quelque chose.

La leçon

Comprendre le groupe « s’est plaint »

Lis cette phrase : Yanis s’est plaint du bruit. Elle raconte une action passée. Yanis a exprimé son mécontentement à cause du bruit. Le groupe « s’est plaint » est formé de trois éléments : « s’ », « est » et « plaint ». « S’ » est la forme raccourcie du petit mot « se » devant une voyelle. « Est » est une forme du verbe être, utilisée ici comme auxiliaire. « Plaint » est le participe passé du verbe « se plaindre ». Ensemble, ces mots permettent de parler d’une action terminée. Tu peux aussi rencontrer : « Il se plaint souvent », pour une action habituelle, et « Il s’est plaint hier », pour une action passée. Ne confonds pas ces deux temps : dans « il se plaint », le mot « plaint » est un verbe conjugué ; dans « il s’est plaint », le mot « plaint » est un participe passé. Observe bien la présence de l’auxiliaire « est » : il t’indique que la phrase est au passé composé.

Vocabulaire utile

Se plaindre signifie dire que quelque chose gêne, déplaît ou fait souffrir. On se plaint souvent de quelque chose : se plaindre du froid, du retard, d'un bruit, d'une injustice. Le participe passé est une forme du verbe employée avec un auxiliaire pour former un temps composé. Dans « elle s'est plainte », « plainte » est le participe passé.

Observer les formes du verbe « se plaindre »

Moment de l'action	Phrase	Ce que tu repères
Action habituelle ou en cours	Lina se plaint de la chaleur.	Le verbe est conjugué au présent : « se plaint ».
Action passée	Lina s'est plainte de la chaleur.	L'auxiliaire « est » est suivi du participe passé « plainte ».
Action passée au masculin	Noé s'est plaint de la chaleur.	Le participe passé s'écrit « plaint ».
Action passée au pluriel	Les voisins se sont plaints de la chaleur.	Le participe passé s'accorde avec le sujet : « plaints ».

Ne pas confondre « s’est » et « c’est »

Les groupes « s’est » et « c’est » se prononcent de la même façon, mais ils n’ont pas le même rôle. « S’est » apparaît dans un verbe pronominal, c’est-à-dire un verbe accompagné de « se » ou « s’ ». Il raconte une action faite par le sujet : « Maëlle s’est levée », « Le chien s’est caché », « Adam s’est plaint ». Dans ces phrases, Maëlle, le chien et Adam accomplissent l’action. « C’est » sert à montrer, présenter, nommer ou expliquer : « C’est mon cahier », « C’est une erreur », « C’est drôle ». Dans ces phrases, « c’ » signifie « cela ». Tu peux souvent remplacer « c’est » par « cela est » : « Cela est mon cahier » est moins naturel à l’oral, mais ce remplacement montre le sens. En revanche, tu ne peux pas dire « Cela est plaint du bruit ». La phrase n’a plus de sens. Il faut donc écrire « Yanis s’est plaint du bruit », car Yanis réalise l’action de se plaindre.

Utilise une méthode en quatre étapes

- 1. Lis toute la phrase. Ne choisis jamais une orthographe en regardant seulement les deux mots qui se prononcent pareil. Cherche qui fait l’action et ce qui se passe.
- 2. Cherche le verbe. Dans « Nora s’est plainte du trajet », le verbe complet est « s’est plainte ». Il indique une action passée.

- 3. Essaie de changer le temps. Si tu peux dire « Nora se plaignait du trajet » ou « Nora se plaint du trajet », écris « s’est ». Le verbe reste un verbe pronominal.
- 4. Vérifie le sens. Si tu présentes une chose, une personne ou une idée, écris plutôt « c’est » : « C’est un long trajet ». Ici, personne ne fait l’action de se plaindre.

Le test du présent

Pour vérifier « s’est plaint », transforme la phrase au présent. « Il s’est plaint de son manteau mouillé » devient « Il se plaint de son manteau mouillé ». La transformation est possible : tu reconnais donc le verbe pronominal « se plaindre ». Attention : ce test t’aide seulement si la phrase garde un sens après la transformation. Il ne remplace pas une lecture attentive de toute la phrase.

Accorder « plaint », « plainte », « plaints » ou « plaintes »

Avec le verbe « se plaindre », le participe passé s’accorde avec le sujet. Tu regardes donc qui s’est plaint. Si le sujet est masculin singulier, écris « plaint » : « Hugo s’est plaint de la file d’attente. » Si le sujet est féminin singulier, ajoute un e : « Inès s’est plainte de la file d’attente. » Si le sujet est masculin pluriel ou composé de personnes de genres différents, ajoute s : « Hugo et Samir se sont

plaints. » Si le sujet est féminin pluriel, ajoute es : « Inès et Zoé se sont plaintes. » Pour faire cet accord, repère d'abord l'auxiliaire être : « s'est » au singulier ou « se sont » au pluriel. Puis repère le sujet. Ne choisis jamais la terminaison selon le mot placé juste avant le verbe. Dans « Les filles du club se sont plaintes », le sujet est « les filles », même si le mot « club » est masculin. Dans « La directrice s'est plainte des bavardages », le sujet est « la directrice » : tu écris donc « plainte ».

Choisir la bonne terminaison du participe passé

Sujet	Forme correcte	Pourquoi ?
Le voisin	s'est plaint	Le sujet est masculin singulier.
La voisine	s'est plainte	Le sujet est féminin singulier.
Les voisins	se sont plaints	Le sujet est masculin pluriel.
Les voisines	se sont plaintes	Le sujet est féminin pluriel.

Distinguer le verbe « se plaindre » des mots qui lui ressemblent

Le mot « plaint » peut aussi être confondu avec d'autres mots. « Plein » signifie rempli : « Le sac est plein. » « Plains » peut être un verbe au présent avec « tu » : « Tu te plains du bruit. » Dans cette phrase, le verbe se termine par « s », car le sujet est « tu ». « Plaintes » peut être un nom au

pluriel : « Les plaintes des habitants ont été entendues. » Pour écrire correctement, demande-toi toujours ce que fait le mot dans la phrase. Après « s'est » ou « se sont », tu écris une forme du participe passé : « s'est plaint », « se sont plaintes ». Après « tu te », tu écris le verbe au présent : « tu te plains ». Dans « les plaintes », le mot est un nom ; il peut être précédé d'un déterminant comme « les », « des » ou « plusieurs ». Le sens et la place du mot t'aident à faire la différence.

Relis ta phrase avant de la rendre

- Entoure le sujet : qui s'est plaint ?
- Souligne le verbe complet : « s'est plaint », « s'est plainte », « se sont plaints » ou « se sont plaintes ».
- Vérifie que tu as écrit « c'est » seulement si tu présentes ou désignes quelque chose.
- Regarde la fin de « plaint » : ajoute e, s ou es selon le sujet.
- Lis ta phrase à voix basse : elle doit être compréhensible et raconter exactement ce que tu veux dire.

Attention à l’apostrophe

Écris « s’est » avec une apostrophe, car « se » devient « s’ » devant le mot « est ». N’écris pas « se est » ni « s’este ». Dans « Les élèves se sont plaints », il n’y a pas d’apostrophe : le mot suivant est « sont », qui commence par une consonne.

Exemples résolus

Choisir entre « c’est » et « s’est »

Énoncé. Complète : « … Hugo qui a rangé les jeux. Il … plaint du désordre. »

1. Dans la première phrase, on présente Hugo : « Cela est Hugo qui a rangé les jeux » reste compréhensible.
2. J’écris donc « C’est Hugo qui a rangé les jeux ».
3. Dans la deuxième phrase, Hugo fait l’action de se plaindre.
4. Je peux transformer au présent : « Il se plaint du désordre ».
5. J’écris donc « Il s’est plaint du désordre ».

Résultat : C’est Hugo qui a rangé les jeux. Il s’est plaint du désordre.

Accorder le participe passé

Énoncé. Complète : « Les joueuses se sont plaint… de l’arbitrage. »

1. Je repère le verbe : « se sont plaint… » est une forme passée du verbe « se plaindre ».
2. Je cherche le sujet : ce sont « les joueuses ».
3. Le sujet est féminin pluriel.
4. J’ajoute donc e et s au participe passé.

Résultat : Les joueuses se sont plaintes de l’arbitrage.

Ne pas écrire « plein » à la place de « plaint »

Énoncé. Choisis le bon mot : « Le garçon s’est … de son cartable trop lourd. »

1. Le groupe « s’est » annonce une action passée.
2. Le verbe qui convient est « se plaindre de ».

3. Le participe passé masculin singulier de ce verbe est « plaint ».

4. « Plein » ne convient pas : il signifie « rempli ».

Résultat : Le garçon s’est plaint de son cartable trop lourd.

Les astuces de Nova



Le robot du temps

Nova programme ce repère : « se plaint » est au présent ; « s’est plaint » est au passé. Cherche l’auxiliaire « est » pour reconnaître le passé.



Le test de l’action

Quand une personne fait l’action de se plaindre, choisis « s’est ». Quand tu montres ou présentes quelque chose, choisis « c’est ».



La terminaison radar

Nova regarde toujours le sujet avant la fin de « plaint » : il = plaint, elle = plainte, ils = plaints, elles = plaintes.

Mes exercices

1 Repère le bon groupe ★☆☆

Choisis et écris « c'est » ou « s'est ».

1. … une histoire amusante.
2. Le chat … caché sous le lit.
3. … Nora qui ferme la porte.
4. Nora … plainte du courant d'air.

2 Choisis la bonne écriture ★☆☆

Choisis le mot qui convient : « plaint », « plein » ou « plains ».

1. Il s’est … du froid.
2. Tu te … toujours de ce bruit.
3. Le verre est … d’eau.

3 Change le temps ★★☆

Transforme chaque phrase au présent.

1. Milo s’est plaint de la pluie.
2. Les enfants se sont plaints du retard.
3. Lola s’est plainte de son réveil.